

2010/2662 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Mairie du 3e - Espace 6e MJC - IRCELYON / CNRS - MJC Espace Montchat - Rotary-Club Lyon Part-Dieu - Lesbian and Gay Pride de Lyon - Compagnie Sirarpi - Compagnie Entrelas Concept - ASCAL - ARCIS - Montant total des exonérations : 15 783,52 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 05/07/2010, p. 1563)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(POUR BMO)

(Adopté.)